



# AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Le Jeudi 27 Mars 2014 à 10 heures du matin, il sera procédé dans les bureaux de la RADEEF : 10, rue Mohamed El Kaghat BP n° 2097 Fès, à l'ouverture des plis en séance publique des appels d'offres suivants :

A.O N°	DESIGNATION	Caution provisoire	Le prix d'acquisition d'appel d'offres	Visite des lieux le 12/03/2014 à 10H00	Echantillon avec l'offre
06/2014	Prestation de main d'œuvre exploitation eau	139 000,00	200,00	----	----
07/2014	Prestation de main d'œuvre pour terrassement, curage et intervention sur réseau d'assainissement	90 000,00	200,00	----	----
11/2014	Prestation de main d'œuvre électricité	50 000,00	200,00	----	----
18/2014	Fourniture de transformateurs de puissance	26 000,00	200,00	----	----
22/2014	Fourniture de matériel de connexion	lot 1 : 2 200,00 lot 2 : 5 100,00 lot 3 : 21 000,00 lot 4 : 2 100,00	200,00	----	----
23/2014	Fourniture de câble basse tension	lot 1 : 11 000,00 lot 2 : 12 500,00 lot 3 : 3 000,00 lot 4 : 40 000,00	200,00	----	----
28/2014	Fourniture de compteurs d'eau	lot 1 : 110.000,00 lot 2 : 25.000,00 lot 3 : 6.000,00	250,00	----	OUI
29/2014	Location longue durée de véhicules Automobiles	34 000,00	200,00	----	----
43/2014	Prestation de main d'œuvre pour le service commercial	85 000,00	200,00	----	----

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division des marchés de la RADEEF : 10, Rue Mohamed El Kaghat BP 2097 Fès, ou envoyés par voie postale aux concurrents qui les demandent dans les conditions prévues à l'article 20 du règlement.

**NB : Les candidats qui désirent avoir le cahier des charges par AMANA doivent prévoir 50,00 DH de plus pour frais d'envoi.**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 25, 28 et 30 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés pour le compte de la régie autonome de distribution d'Eau et d'Electricité de Fès ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre au siège de la RADEEF ;
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du règlement précité

### Base juridique :

Lois et règlement en vigueur au Maroc en particulier le règlement relatif aux conditions et formes de passations des marchés de la régie autonome de distribution d'eau et d'électricité de Fès.

Le dit règlement est affiché au site Web de la RADEEF : [www.radeef.ma](http://www.radeef.ma).

Les cahiers des charges sont disponibles pour consultation sur le site web de la RADEEF, néanmoins ceci ne dispense pas le soumissionnaire éventuel de retirer le CPS paraphé de la Division des marchés.